

# Together we are road safety

Charte Européenne de Sécurité Vial

Concours de Bonnes Pratiques pour la sélection des

**Prix d'Excellence de Sécurité Vial 2016**

## SECTION 1: INFORMATION DE L'ORGANISATION

	REPLIR CETTE COLONNE	Information
Nom de l'organisation	Service Déplacements Mairie de Martigues	
Type d'organisation	Collectivité Territoriale - Commune	ONG, entreprise, autorité local, école, etc.
Activité principale de l'organisation	Le service Déplacements a en charge de travailler sur les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Développement des modes doux de déplacements</li><li>- Mise en place d'une Politique de Sécurité Routière</li><li>- La gestion des feux tricolores</li><li>- La gestion des zones piétonnes</li><li>- La gestion de la signalétique et du mobilier urbain</li><li>- la gestion des arrêtés municipaux</li><li>- Le suivi des trafics routier sur l'ensemble de la Commune</li><li>- Aménagements routiers notamment sur des zones accidentogènes</li></ul>	Domaine d'activité
Pays	France	De l'organisation
Web site	<a href="http://www.ville-martigues.fr">www.ville-martigues.fr</a>	De l'organisation
Personne de contact	Monsieur Vonner Sébastien	Pour le suivi de la candidature
Poste de la personne de contact	Chargé de Sécurité Routière Service Déplacements de la Ville de Martigues	
Email de la personne de contact	<a href="mailto:sebastien.vonner@ville-martigues.fr">sebastien.vonner@ville-martigues.fr</a>	

Téléphone de la personne de contact	04.42.44.32.56	
Partenaire/s dans l'initiative	Préfecture de Police, Conseil Départemental 13, Conseil Régional, Associations de Sécurité Routière, Écoles, Collèges, Lycées, Les Maisons de Quartiers, Les foyers, La Prévention Routière, Police Nationale, Police Municipale, les services Municipaux et Communautaires....	

## SECTION 2: DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

	REEMPLIR CETTE COLONNE	Information
Date du début et fin de l'initiative	L'adjoint au Maire délégué à la Circulation, Déplacements, Sécurité Routière et Stationnement a en charge la mise en place d'une politique active de Sécurité Routière depuis maintenant plus de 12 ans.  L'objectif est de proposer, de coordonner et d'évaluer chaque année un programme d'actions de Sécurité Routière destiné à l'ensemble de la population	oÇa peut être une nouvelle initiative ou la continuité des activités existantes. Elle peut avoir finit ou être en cours.
Sections/personnes qui participent internement		Au cas de personnes, indiquez le poste
Portée géographique des activités	L'ensemble de la Commune de Martigues qui regroupe environ 48000 hbts, 19 groupes scolaires, 4 collèges, 3 lycées, 10 Maisons de Quartiers, 4 foyers.....	Indiquez où-est-ce que les activités ce sont implémenté

<p>Résumé de l'initiative</p>	<p>Le Service Déplacements analyse depuis des années les accidents sur son territoire.</p> <p>Les statistiques sont alimentées en premier lieu par les bulletins d'analyse des accidents corporels remplis rigoureusement par le Service Accident de l'Hôtel de Police.</p> <p>A cet effet la Ville de Martigues s'est équipée d'un outil informatique permettant un meilleur suivi de l'accidentologie, une représentation géographique des accidents et par conséquent ce dispositif permet une meilleure étude d'enjeux de Sécurité Routière.</p> <p>Fort du constat de l'accidentalité, la Ville de Martigues met en place chaque année un programme d'actions de Sécurité Routière axé sur 5 domaines principaux :</p> <p>1- Actions de Sécurité Routière dans le cadre d'un continuum éducatif (de la maternelle au lycée)</p> <p>2 - Prévention, sensibilisation, communication en direction de la population (maisons de quartiers, foyers du troisième âge, opération grand public, semaine de la Sécurité Routière, périscolaire ...)</p> <p>3- Aménagements routiers sur les lieux accidentogènes</p> <p>4- Développement des modes doux de déplacements</p> <p>5- Contrôles ciblés sur le terrain</p>	<p>Décrivez l'initiative en remarquant le thème, le propos et les principales activités proposées.</p> <p>Max: 100 mots</p>
-------------------------------	---	---

<p>Caractère innovateur</p>	<p>Le service déplacements dispose d'un budget d'environ <b>15.000.00 €/Annuel</b> pour mettre en place des actions pédagogiques de Sécurité Routière en direction de la population martégale.</p> <p>Nous bénéficions également d'un budget étude d'environ <b>20.000.00 €/An</b> afin de réaliser des études relatives à la promotion des modes doux de déplacements : Plan de Déplacements Inter-Administration (PDIA), Schéma Directeur Cyclable, Plan de Déplacements des Etablissements Scolaires (PDES)...</p> <p>Enfin, <b>150.000.00 €/An</b> sont destinés aux aménagements de Sécurité pour des lieux accidentogènes.</p> <p>Une connaissance détaillée de l'accidentalité est indispensable à la définition d'une politique de sécurité routière, tant à l'échelle nationale que locale.</p> <p>Il existe très peu de Communes en France bénéficiant d'un véritable observatoire de la Sécurité Routière.</p> <p>La démarche de mettre en place un programme d'actions de Sécurité Routière en corrélation avec l'analyse de l'accidentalité est indispensable.</p> <p>Cela permet d'être au plus proche de la réalité de terrain, de proposer des actions adaptées au public et par conséquent de réduire considérablement le nombre d'accidents.</p> <p>A titre d'exemple parmi tant d'autres, nous avons constaté il y'a quelques années une augmentation des accidents de la route impliquant un seniors sur la Commune de Martigues.</p> <p>Fort de ce constat, nous avons organisé des interventions en petit groupe dans les foyers de personnes âgées de la Commune et mis en place un Code de la Route Séniors élaboré par le service Déplacements.</p> <p>Effectivement, les photos du code de la route ont été prises sur la Commune de Martigues et contenaient des zones accidentogènes de la Ville de Martigues ainsi que des situations à risque rencontrées par les seniors.</p> <p>Ce travail a permis <b>de réduire de 42 %</b> le nombre d'accidents impliquant un seniors entre 2013 et 2014.</p>	<p>Le cas échéant, décrivez en quoi votre activité est différente en tant que propose des nouvelles stratégies ou pratiques</p> <p>Max: 100 mot</p>
-----------------------------	---	---



Activités implémentées

**Le programme d'actions de Sécurité Routière proposé chaque année est le suivant :**

**1/ Interventions dans les Ecoles Primaires**

- 2 Modules de Sécurité Routière animés par des professionnels de la Sécurité Routière sur l'enfant piéton et passager sont proposés à toutes les classes des écoles maternelles
- 1 Module de Sécurité Routière animé par des professionnels de la Sécurité Routière sur l'enfant piéton, passager et cycliste est proposé à toutes les classes des écoles élémentaires
- Piste d'Education Routière animée par la Police Municipale et Nationale est mise en place pour tous les élèves de CE2 et CM2 de la Commune.
- Remise des prix de la Prévention Routière récompensant les élèves ayant perdu le moins de points sur la piste d'Education Routière.

**2/ Interventions dans les Collèges/Lycées**

<b>PROPOSITIONS D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE ANNEE 2016</b>
<b>Action N°1 : Module Partage ta Route : Conseil Départemental 13 Module Choc et Handicap : Ville de Martigues</b> <b><u>En direction des 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, BEP, 2nd, 1ère et Terminales</u></b> Module de 2h00 par classe permettant de sensibiliser les élèves au risque de l'Insécurité Routière et des conséquences après un accident. Ce module nécessite le témoignage d'une personne accidentée de la route.
<b>Action N°2 : Module 2 Roues Motorisés : Ville de Martigues</b> <b><u>En direction des 4ème, 3ème, 2nd, 1ère et Terminales</u></b> Séances d'intervention de 2h00 par classe, animées par des professionnels de la Sécurité Routière spécialisés dans le risque des deux roues motorisés
<b>Action N°3 : Module RISKADOS : Conseil Départemental 13</b> <b><u>En direction des 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, BEP</u></b> Les élèves s'expriment sur leur problématique et l'animation est construite à partir de leur savoirs et de leurs besoins. Cependant, le chef d'établissement ou son représentant peut exprimer un choix de sujet à traiter.
<b>Action N°4 : Caravane Sécurité Routière (1 journée) : Préfecture, Conseil Départemental, Conseil Régional</b> <b><u>En direction des 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, BEP, 2nd, 1ère et Terminales</u></b> La caravane Sécurité Routière (CSR) est un outil pédagogique composé d'ateliers de sensibilisation (voiture tonneaux, testochoc, voiture alcool...) dont l'objectif est de modifier les représentations des conducteurs et de transmettre des informations techniques.  L'intervention de la CSR durant une journée dans un lycée fait l'objet d'une demande auprès de la Préfecture de police.

IDécrivez toutes les activités incluses dans les activités et le cas échéant, spécifiez la participation de partenaires/experts externes

Max: 600 mots

Genèses	<p>Avant la mise en place de ce travail, la Ville de Martigues mettait en place des actions ponctuelle de Sécurité Routière en direction du grand public. Cette méthode ne permettait pas de diminuer le nombre d'accidents sur la Commune.</p> <p>Fort de ce constat, l'Adjoint au Maire Délégué aux Déplacements/Circulation/Sécurité Routière/Stationnement a décidé de mettre en place une véritable politique active de Sécurité Routière basée sur le principe d'un continuum éducatif à travers l'analyse de l'accidentalité communale.</p> <p>La prévention, la formation et la répression sont les piliers fondamentaux de cette démarche.</p>	<p>Raisons pour lesquelles vous avez choisit cette initiative</p> <p>Max: 100 mots</p>
Transmission et effet multiplicateur	<p>Toutes les communes peuvent mettre en place cette démarche. L'essentiel dans un premier temps est de trouver un moyen permettant d'analyser de façon exhaustive les accidents sur son territoire.</p> <p>En effet, l'analyse des accidents permet de définir des enjeux de Sécurité Routière spécifiques à la Commune.</p> <p>De plus, les Communes doivent bénéficier d'un budget Sécurité Routière et s'appuyer sur un réseau de partenaires locaux et institutionnels ainsi que des professionnels de la Sécurité Routière.</p>	<p>Décrivez comment l'initiative pourra être transférée, divulguée, répliquée ou comment seront appliqués les résultats, l'expérience, la connaissance et la bonne pratique à grande échelle</p> <p>Max: 200 mots</p>
Promotion et divulgation	<p>Le programme d'actions de Sécurité Routière et le Bilan d'accidentalité est présenté chaque année en conférence de presse.</p> <p>De plus toutes les actions réalisées durant l'année sont validées par notre Service Communication.</p> <p>Cette méthode permet de médiatiser l'ensemble de ce travail grâce à la contribution des médias locaux (TV, radio, journaux) et des supports de visualisation numérique.</p>	<p>Décrivez comment vous aller faire la publicité pour l'initiative (publications, organisation des événements, web sites, CD-ROM, etc.).</p> <p>Max: 100 mots</p>
Continuité	<p>Toutes les actions présentées sont réitérées chaque année et adaptées en fonction du bilan de l'accidentalité et des bilans pédagogiques.</p>	<p>Indiquez si c'est prévue la continuité de quelques activités pendant les prochaines années</p> <p>Max: 100 mots</p>

<p>Evaluation des activités</p>	<p>Toutes les actions de Sécurité Routière sont évaluées qualitativement et quantitativement.</p> <p>Les interventions de Sécurité Routière réalisées dans les écoles, Collèges, Lycées, Maisons de Quartiers et foyers font l'objet d'une fiche d'évaluation à remplir par le professeur ou le responsable de la structure.</p> <p>Les actions grand Public sont évaluées par les partenaires concernés par l'action.</p> <p>Les indicateurs d'évaluation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes sensibilisés</li> <li>- Nombre d'accidents par catégorie d'usagers</li> <li>- Retour des fiches d'évaluation</li> <li>- Avis des partenaires locaux et institutionnels</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Avant la mise en place de cette politique de Sécurité Routière, nous enregistrons en moyenne 69 accidents corporels chaque année sur les catégories d'usagers les plus accidentogènes :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #cccccc;"> <th style="padding: 5px;">Catégorie</th> <th style="padding: 5px;">1997/2002 Avant Politique Sécurité Routière</th> <th style="padding: 5px;">2003/2014 Après Politique Sécurité Routière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>2 Roues motorisés</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>151 accidents corporels</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>190 accidents corporels</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding: 5px;"><b>25 accidents par an</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>16 accidents par an</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Enfants/Jeunes : 0/25 ans</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>263 accidents corporels</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>199 accidents corporels</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding: 5px;"><b>44 accidents par an</b></td> <td style="padding: 5px;"><b>17 accidents par an</b></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Après la mise en place de ce travail, les accidents corporels ont baissé respectivement de 36 % pour les deux roues motorisés et 61 % pour les 0/25 ans.</p> <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">De surcroît, l'ensemble des accidents corporels sur la Ville de Martigues enregistrent une diminution de 38 % ces 13 dernières années.</p> <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">Cela représente environ 390 accidents corporels en moins soit une diminution de 30 accidents en moins par an.</p> </div>	Catégorie	1997/2002 Avant Politique Sécurité Routière	2003/2014 Après Politique Sécurité Routière	<b>2 Roues motorisés</b>	<b>151 accidents corporels</b>	<b>190 accidents corporels</b>		<b>25 accidents par an</b>	<b>16 accidents par an</b>	<b>Enfants/Jeunes : 0/25 ans</b>	<b>263 accidents corporels</b>	<b>199 accidents corporels</b>		<b>44 accidents par an</b>	<b>17 accidents par an</b>	<p>Le cas échéant, décrivez le mode d'évaluation et la qualité des résultats obtenues en relation aux objectifs prévus</p> <p>Max: 100 mots</p>
Catégorie	1997/2002 Avant Politique Sécurité Routière	2003/2014 Après Politique Sécurité Routière															
<b>2 Roues motorisés</b>	<b>151 accidents corporels</b>	<b>190 accidents corporels</b>															
	<b>25 accidents par an</b>	<b>16 accidents par an</b>															
<b>Enfants/Jeunes : 0/25 ans</b>	<b>263 accidents corporels</b>	<b>199 accidents corporels</b>															
	<b>44 accidents par an</b>	<b>17 accidents par an</b>															



<p>Des autres informations à remarquer</p>	<p>Pour nos politiques publiques, l'objectif principal de la lutte contre l'Insécurité Routière est de réduire le nombre d'accidents de la circulation.</p> <p>En toute objectivité, le travail réalisé par le Service Déplacements de la Ville de Martigues permet d'atteindre cet objectif essentiel.</p> <p>Comme vous pouvez le constater, le nombre d'accident a diminué de 38 % ces 13 dernières années alors que la tendance de la mortalité routière nationale en France est repartie à la hausse.</p> <p>A ce jour, le service Déplacement bénéficie d'un véritable observatoire de la Sécurité Routière basé sur une connaissance détaillée de l'accidentalité.</p> <p>Les perspectives de travail sont de perpétuer davantage cette démarche et de développer les modes doux de Déplacements.</p> <p><i>L'utilisation des modes doux de Déplacements permet d'assurer un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers et d'offrir une plus grande sécurité des déplacements urbains.</i></p> <p>Cela permet par conséquent de réduire le nombre d'accidents de la circulation mais également de lutter contre la pollution.</p>	<p>Informations qui peuvent aider au jury sélectionner votre initiative</p> <p>Max: 100 mots</p>
--	---	--

LE 16.12.2015

